

RAPPORT ANNUEL de la commission Financière

La commission a effectué cette année deux visites au siège de la fédération.

Compte rendu de la visite de la commission Financière au siège de la FFVL à Nice les 6, 7 et 8 mars 2017

Visite effectuée par Stéphane THIÉBAUT

Absence de Monique Lebertois pour raison de santé, mais collaboration et contact journalier par téléphone et courriel.

Compte rendu téléphonique avec Thomas SÉNAC, trésorier de la FFVL, le mercredi 08/03/2017.

Opérations réalisées :

- Éléments comptables et financiers vérifiés au 31 décembre 2016
 - Balance générale FFVL arrêtée avec le cabinet comptable
 - Grand livre analytique FFVL
 - Balance et grand livre LABO
 - Appels d'offres
 - Immobilisations et amortissements
 - Présentation analytique du budget global et du réalisé par comptes
 - Ensemble des factures
 - Notes de frais
 - Balance comparative 2015/2016

Cinq thèmes ont été retenus cette année :

➔ BALISES :

Au 31/12/2016 nous constatons 21 658,54 € de dépense.

La dépense a augmenté de 523,11 € par rapport à l'exercice précédent.

Le grand chantier de modernisation du parc des balises (transmetteurs FFVL) est en cours.

- Les abonnements seront pris en charge par la FFVL jusqu'à leur remplacement.
- Les clubs n'ayant pas répondu ou fait de demande pour le transmetteur, l'abonnement ne sera plus pris en charge par la FFVL.

Le budget de remplacement des cartes électroniques « transmetteurs FFVL » sur les anciennes est d'environ 7 500 €, il sera pris en charge intégralement par la FFVL.

➔ COMMISSION MÉDICALE

Pas de remarque particulière à formuler.

Au 31/12/2016 nous constatons 58 251,10 € de dépenses.

Les dépenses ont diminué de 1 056,33 € par rapport à l'exercice précédent. Le budget a été respecté.

➔ COMMISSION FÉMININE

Un contrôle sur cette commission est effectué pour la première fois.

Le total des dépenses est de 9130,75 € (dont 1 512,49 € de subvention exceptionnelle) soit une augmentation de 3 284,43 €. Le bilan financier de la compétition Women Open a retenu notre attention. Les notes de frais sont assez succinctes et manquent de précision.

Un courriel avait été fait à l'organisatrice afin d'obtenir les bilans financiers des ligues PACA et Rhône-Alpes et du club Airbuech, la gestion de l'action étant non conforme au niveau des inscriptions et des frais, mais à ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse.

La commission Financière fera un contrôle plus précis sur l'année 2017.

➔ LABOTEST

Un point est fait par la commission Financière.

Ce dossier suivi par Jean-Claude Bénintende est toujours en cours, et n'a pas beaucoup avancé sur l'année 2016.

Le poste « client douteux » du labo d'un montant de 39 069,87 € (provisionné sur les exercices antérieurs) a été mis en créances irrécouvrables au 31/12/2016, suite à des sociétés en faillite ou des créances contestées

Le montant des dépenses est de 71 260,60 €

Le montant des recettes est de 55 602,82 €

➤ Soit un déficit de 15 657,98 €

Des reprises de provisions sur les dépréciations des créances ont été effectuées en fin d'année 2016. Il n'y a donc pas d'impact sur le budget.

Ce dossier sera à nouveau étudié sur l'année 2017 pour en suivre l'évolution.

➔ NOTES DE FRAIS

Un contrôle par sondage a été effectué sur les notes de frais, les notes d'honoraires et les factures relatives :

- **Frais des dirigeants** (BD et CD) ;
- **dépenses de l'équipe technique nationale** ;
- **sondages aléatoires effectués sur les autres notes de frais.**

➤ il n'y a aucune remarque particulière à formuler.

Nous constatons que toutes les pièces sont présentes, mais certaines notes de frais manquent de clarté sur les objets des déplacements.

D'autre part, certaines notes de frais sont expédiées trop tardivement. Nous préconisons de rajouter dans le règlement financier, au paragraphe 4.2.3. (voir chapitre RÈGLEMENT FINANCIER page 4).

Il faudra également finaliser notre proposition de modification du document, à savoir :

- rajouter sur la note de frais type la fonction du demandeur ;
- remplacer l'objet par l'objet du déplacement.

➔ **Un accès INTRANET nous permet de consulter le suivi budgétaire mis à jour tous les 15 jours**

Autres domaines d'intervention :

➔ IMMOBILISATIONS :

Nous avons demandé lors de la précédente visite en novembre 2016 d'apurer les comptes d'immobilisation et d'effectuer un inventaire physique.

Nous constatons qu'à la fin décembre, il a été tenu compte de nos remarques car un certain nombre d'immobilisations ont été sorties des tableaux.

Nous recommandons d'effectuer le même travail sur l'année 2017.

➔ VOLEZ MIEUX

Cette opération a globalement bien fonctionné.

Elle sera renouvelée sur l'année 2017.

Le montant des subventions allouées est de 19 100 € avec une rentrée de cotisations forfaitaires des écoles de parapente de 20 000 €.

➔ VOL PASSION

Les produits enregistrés sur cette ligne budgétaire sont en diminution.

- 2015 : 66 903 €
- 2016 : 60 858 €

Cette ligne budgétaire suivie par la commission Financière depuis plusieurs années est toujours déficitaire.

➤ Perte de 5 097,56 € sur 2016 (voir les comptes rendus précédents).

Afin de réduire ce déficit, il faudrait réfléchir à des solutions concrètes pour faire évoluer ce support d'information et pour trouver un équilibre budgétaire.

➔ LICENCES

Une baisse des licences de 2,1 % a été enregistrée au 31/12/2016.

Il y a 43 213 licences et titres de participation en 2016 contre 44 149 en 2015, soit une baisse de 936 licenciés.

➤ Soit 1 455 348 € encaissés sur 2016 contre 1 466 483 € en 2015.

Afin de permettre un suivi régulier des recettes provenant des licences – indicateur important de la situation financière de la fédération – un accès à l'intranet de la FFVL a été donné à la commission Financière.

➔ RÈGLEMENT FINANCIER

Lors de notre dernier passage en novembre 2016, nous avons fait des propositions d'actualisation et de remise à niveau du règlement financier.

Ce projet est toujours en cours, et sera finalisé en 2017.

Nous préconisons de rajouter dans le règlement financier, au paragraphe 4.2.3. la phrase suivante :

- Un délai d'envoi de deux mois maximum après le déplacement ou l'engagement de la dépense est exigé pour la transmissions de la note de frais au siège de la FFVL, faute de quoi le remboursement ne sera pas effectué. Pour les travaux comptables de fin d'année, le délai d'envoi est ramené à un mois soit le 31 janvier maximum.

- Recoupement fait à partir des tableaux analytiques par section, des charges et produits avec les soldes de la balance générale.

Au 31 décembre 2016, nous constatons un résultat excédentaire de : **67.179,26 €** mais en baisse par rapport à l'exercice 2015.

Après ces différents contrôles la commission n'a constaté aucune anomalie à signaler :

- *ni dans les procédures ;*
- *ni au niveau des enregistrements dans la comptabilité.*

La commission Financière n'a reçu à ce jour aucune saisine.

Nous tenons à remercier Sophie et Stéphanie pour leur précieuse collaboration, ainsi que l'équipe du secrétariat pour son accueil.

Monique LEBERTOIS
Présidente de la commission Financière

Stéphane THIÉBAUT
Membre de la commission Financière